



Le 23 juin 2020

Monsieur le DASEN Mesdames et Messieurs les membres du CTSD.

L'année scolaire qui s'achève est à oublier, sur de nombreux points : la réforme des retraites, malgré l'opposition d'un grand nombre de fonctionnaires, la crise du COVID, la tenue des dernières instances paritaires, les attaques nombreuses contre la profession qui a pourtant assuré la continuité scolaire sans y être préparée. Notre ministre n'a cessé de remercier les enseignants pour leur engagement remarquable mais n'a rien dit pour dénoncer la campagne de dénigrement médiatique des enseignants dont les difficultés sont réelles. La focalisation du Ministère et de notre académie sur le télétravail menace nos statuts alors qu'aucune étude ne fait état des réels effets sur les élèves.

Les personnels ne sont pas dupes, le ministre de l'Éducation Nationale profite de la crise sanitaire pour avancer toujours plus loin dans son projet de casse de l'école publique : 2S2C, vacances apprenantes, et une proposition de loi créant un emploi fonctionnel des directeur-trices. La profession souhaitait une reconnaissance de la fonction mais rejetait un statut (seuls 11% des directeur-trices consulté.e.s désiraient un statut) car l'emploi fonctionnel est porteur d'incertitudes et de dangers. La proposition de loi ne répond pas aux préoccupations des directeur.trices et amènerait à une hiérarchisation larvée entre collègues, nuisible à l'entente, à l'efficacité de l'équipe éducative qui font pourtant la force de chaque école. Par ailleurs, le contexte de déploiement du protocole sanitaire continue d'interroger dans le calendrier, les modalités, la surcharge de travail qui incombe aux directeur-trices.

Dans le premier degré, 1688 postes supplémentaires sont créés pour la rentrée prochaine avec la volonté de sanctuariser l'école en milieu rural, d'améliorer les taux d'encadrement en milieu urbain, de limiter les effectifs à 24 en grande section de maternelle et de les dédoubler en REP+. Or les priorités et les urgences ont changé. Pendant que le ministre de l'Éducation Nationale communique sur une attention particulière à porter aux élèves les plus fragiles, il supprime des postes qui constituent pourtant des ressources précieuses dans cette optique. Les postes de personnels de remplacement, qui constituent la première des « continuités pédagogiques », se voient une nouvelle fois ponctionnés.

Dans les Landes, les déclarations de notre ministre avant le dernier CTSD avaient permis à des écoles rurales de ne pas fermer de classe mais d'autres écoles n'ont pas eu cette "chance". Les effectifs réduits restent le gage d'un meilleur accompagnement des élèves, quel que soit l'environnement de l'école. La FSU continuera à défendre cette conception de l'équité.

De nombreuses écoles ont un taux d'encadrement trop élevé pour exercer dans de bonnes conditions et les circonstances particulières de cette fin d'année ne leur permettront peut-être pas de connaître une ouverture de classe avant les vacances d'été. Ainsi, la rentrée s'annonce très compliquée, au-delà du contexte sanitaire. Nous

sentons de façon poignante l'épuisement des équipes pédagogiques qui œuvrent toutes avec le même objectif de réussite de tous les élèves. Jusqu'à quand allons-nous tirer dans le premier degré sur cette corde prête à rompre?

Les syndicats de la FSU s'inquiètent particulièrement du dispositif 2S2C qui a vu le jour avec la réouverture des établissements. Ils refusent la conception d'une école des fondamentaux et l'externalisation aux communes et aux associations de l'éducation physique et sportive, artistique et à la citoyenneté. Dans le premier degré, la polyvalence des enseignants les qualifie pour ces enseignements, dans le second degré, il y a des personnels titulaires de concours dans ces domaines. Le risque est grand que ce type de dispositif ne creuse encore les inégalités : caractère non obligatoire des activités, différences de qualité des activités et des intervenants d'un territoire à l'autre. Du fait des concours dont ils sont titulaires, les personnels de l'Education Nationale garantissent la qualité de ces enseignements.

Dans le second degré, la FSU a alerté la DSDEN dès les prévisions de février sur la baisse de moyens annoncée pour la rentrée 2020.

En collège, 8 ouvertures de classe amélioreront les conditions d'accueil des élèves dans les établissements concernés mais ne masquent pas l'austérité à l'oeuvre dans notre département puisque le solde est de 3 ouvertures seulement, malgré un nouveau collège. Nous déplorons l'absence d'informations expliquant les fermetures divisionnaires prévues pour la rentrée. Des baisses d'effectifs significatives sont-elles prévues, en sixième notamment ? Des situations de tension sur les effectifs se rencontrent dans presque deux tiers des collèges. A Tartas, notamment, ce sont trois niveaux qui auront des effectifs entre 28 et 30 élèves.

Nous avons de fortes inquiétudes sur les conditions d'accueil à la rentrée des élèves ULIS. Leur non-comptabilisation dans les classes ordinaires -qui va à l'encontre de la loi !- a pour conséquence leurs difficultés d'intégration dans des classes surchargées. Leur inclusion fait souvent franchir le seuil des 30 élèves, parfois sur 3 niveaux comme au collège de Tartas, à nouveau. Les remontées des collèges sont particulièrement alarmantes sur ce sujet. Les incertitudes du contexte sanitaire mettent cruellement en relief l'incohérence des choix comptables effectués. Nous interviendrons sur les situations qui nous ont été signalées.

Dans les lycées, la réforme poursuit son travail de sape. Les disciplines scientifiques payent un lourd tribut. L'autonomie des établissements bat son plein, créant des situations conflictuelles, des situations d'enseignement inégalitaires d'un lycée à l'autre. Par ailleurs la FSU alerte sur l'incohérence flagrante entre les dangers sanitaires auxquels nous devons faire face à la rentrée 2020 et la réforme du lycée dont le principe même est de casser les groupes classes et mélanger les élèves contrairement aux préconisations du protocole national. Elle dénonce l'impossibilité à maintenir la protection des élèves et des personnels dans ce contexte.

En collège comme en lycée, nous nous interrogeons sur l'utilisation des heures de marge pour «autofinancer» des divisions ou des spécialités supplémentaires. Il apparaît désormais clairement que les réformes du collège et du lycée, avec leur mantra de souplesse et d'autonomie, étaient bien des réformes d'économies de moyens. La distribution d'heures pour compenser l'insuffisance des dotations, les glissements de structures en interne ne sont pas à la hauteur des attentes de la FSU pour accueillir les élèves lors de cette rentrée de septembre 2020 si particulière, alors que le flou plane toujours sur de nécessaires projets d'allègements ou de modifications des programmes.